

LA FILIÈRE SOLAIRE VACILLE APRÈS L'ÉCHEC DU PROJET DE CARBON

Après l'abandon du projet de gigafactory à Fos-sur-Mer, les fabricants français de panneaux photovoltaïques cherchent la parade pour contrer la concurrence chinoise.

L

e ciel s'assombrit pour la filière photovoltaïque tricolore. Carbon, fondé en 2022, a annoncé le 19 mai renoncer à sa gigafactory solaire, qu'il comptait implanter à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Ce projet de réindustrialisation colossal, qui prévoyait d'employer jusqu'à 3 000 personnes et dont l'investissement était estimé à 1,5 milliard d'euros, était censé produire chaque année 10 millions de panneaux photovoltaïques made in France. Dans le but d'atténuer la dépendance aux importations chinoises, toutes les étapes de la fabrication étaient concernées: la confection des cellules et des modules, mais aussi celle des lingots et des wafers.

DES INITIATIVES ENCOURAGEANTES

Plusieurs annonces récentes redonnent de l'espoir en l'avenir de la filière solaire tricolore. La PME alsacienne Voltec Solar a franchi fin avril un cap symbolique : 1 GW de puissance photovoltaïque livrée depuis sa création

en 2009, ce qui correspond à plus de 3,15 millions de panneaux.

L'entreprise, qui dispose d'une capacité annuelle de 500 MW, a d'ailleurs vu son carnet de commandes se remplir depuis la baisse de la TVA à 5,5%. Issue du CEA, **la jeune pousse savoyarde Heliup a quant à elle annoncé mi-mars une levée de fonds de 16 millions d'euros**, bouclée quelques mois après l'inauguration de sa première ligne industrielle de panneaux ultralégers. Le marseillais Dualsun, qui assemble depuis 2020 des panneaux hybrides dans l'Ain, mais fabrique aujourd'hui en Chine ses modèles classiques, a de son côté annoncé, début mai, la relocalisation d'une partie de sa production en Autriche. La partie n'est pas encore perdue. #

Les grands espoirs que plaçait Carbon dans l'évolution des réglementations européennes ont été peu à peu douchés. Adopté en 2024, le Net zero industry act «s'est limité à diversifier les chaînes d'approvisionnement sans créer de préférence pour une production européenne», regrette la société. Le coup fatal est venu de l'Industrial accelerator act (IAA), dont la version présentée début mars par la Commission «élargit le périmètre du made in Europe à l'ensemble des pays disposant d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne». De quoi ouvrir la porte à des panneaux venant par exemple d'Inde ou du Vietnam, des pays qui cherchent à devenir des champions du solaire. Pour Jules Nyssen, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), cet échec témoigne de «la faiblesse de la France dans sa capacité à peser dans les négociations européennes». La version précédente de l'IAA, défendue par Stéphane Séjourné, le vice-président de la Commission, prévoyait de mettre encore plus l'accent sur la préférence européenne, mais celle-ci n'a pas été retenue.

Les Vingt-Sept tentent bien de s'opposer à la domination de leurs concurrents étrangers, par exemple en décidant de couper les subventions aux projets d'énergies renouvelables utilisant des onduleurs chinois, mais les menaces de représailles risquent de peser sur les débats qui doivent encore se tenir au Parlement européen avant l'adoption du texte. Au-delà des écueils politiques, le patron du SER blâme le climat d'instabilité dont pâtiennent les acteurs du solaire en France. «La politique énergétique est beaucoup trop morcelée, si bien que le volet industriel n'a jamais pu être construit correctement, déplore-t-il. Les actionnaires de ces projets de réindustrialisation ne peuvent pas se permettre d'attendre trois ans.» Floriane de Brabandère, la présidente de la Fédération nationale de l'énergie solaire, évoque quant à elle un «beau projet tué dans l'œuf» par l'absence de visibilité et appelle le gouvernement à «sortir des effets d'annonces» pour «lancer des mesures de soutien concrètes».

Il paraît cependant peu probable qu'un nouveau élan soit impulsé avant l'élection prési-

dentielle... L'exécutif a bien instauré, en octobre 2025, une TVA à 5,5%, au lieu de 20% précédemment, pour les installations solaires pouvant attester d'une faible empreinte carbone. Mais selon une récente étude de Revolt.eco, un logiciel métier d'aide à la vente des installateurs, la mesure bénéficie paradoxalement avant tout aux fabricants chinois, qui sont rapidement parvenus à proposer des panneaux éligibles. Ces derniers représentaient 22% des projets signés en avril, contre seulement 1% en octobre 2025, alors que les producteurs européens stagnent autour de 5%. Face à cette déconvenue, plusieurs pistes complémentaires sont à l'étude, notamment l'ajout de critères exigeants de recyclabilité, d'éco-conception et de durabilité. Une autre option serait d'inclure les panneaux photovoltaïques dans le dispositif des certificats d'économie d'énergie, ce qui permettrait de réserver les aides aux équipements fabriqués en Europe, comme ce sera le cas pour les pompes à chaleur à partir de septembre.

UNE GIGAFACTORY ENCORE EN PISTE

«Le protectionnisme détourné, pour éviter des sanctions de Bruxelles, n'est peut-être pas la technique la plus efficace», juge Vincent Delporte, le responsable des affaires publiques d'Holosolis. Ce dernier admet que la débâcle de Carbon est une mauvaise nouvelle pour le secteur, mais assure qu'elle ne remet pas en question le projet de sa start-up, qui veut elle aussi de construire une gigafactory solaire, à Hambach (Moselle). Légèrement moins ambitieuse, cette usine devrait se concentrer uniquement sur la production de cellules et de modules photovoltaïques. La mise en service a été reculée à la fin 2028, en raison des délais inhérents aux multiples reports de la publication de la PPE3. «Nous sommes soutenus par le marché, nous disposons de lettres d'intention équivalent à 27 GW de commandes», insiste Vincent Delporte, en mettant également en avant l'accord de coopération stratégique conclu en 2025 avec le chinois Trina Solar, qui lui permettra d'utiliser sous licence la technologie de haute performance TopCon. Holosolis espère finaliser d'ici à l'été un nouveau tour de table de 15 millions d'euros. Une goutte d'eau face aux 850 millions nécessaires à son projet. # VALENTIN HAMON-BEUGIN